

- Revel

Publié le 03/05/2018 à 03:50, Mis à jour le 03/05/2018 à 08:50

L'Ardiac veut être classée d'intérêt public

Associations - Club d'entreprises

S'ABONNER



Elus et membres de l'Ardiac étaient réunis en assemblée générale à l'Accueil de loisirs intercommunal.



L'association révéloise de développement de l'industrie, de l'artisanat et du commerce (Ardiac) réunissait ses membres dans les locaux de l'Accueil de loisirs, mis à disposition par la communauté de communes, pour faire le bilan de l'année écoulée mais aussi pour modifier ses statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire.

«Nous allons devoir accroître notre capacité financière pour l'accompagnement de nos adhérents et pour organiser nos manifestations. Sans parler du contrat aidé que nous perdons», expliquait le président de l'Ardiac, Jean-Odon Cénac. «Pour cela nous allons nous appuyer sur l'article 238 du code général des impôts pour demander que notre association soit classée «d'intérêt général». Ainsi cela ouvrira à ceux qui nous aident une possibilité de réductions d'impôts jusqu'à 60 % du montant versé». Pour cela, l'association regroupant près de 75 membres du monde de l'entreprise (contre une cinquantaine en 2015-2016), devra modifier ses statuts notamment en supprimant le nom de «club d'entreprises» pour ne conserver que «Ardiac».

«Pour bénéficier de cette reconnaissance d'intérêt public, il faut que l'on soit une association à but non-lucratif ; que l'on s'adresse à un cercle non restreint

de personnes ; que les membres n'aient pas un intérêt particulier ; et que l'on joue un rôle de partenaire au sein d'un territoire. C'est ce que nous faisons au profit des intérêts économiques en étant partenaire du territoire et des entreprises». La proposition ayant été adoptée à l'unanimité, l'Ardiac va maintenant lancer la procédure puis déposer sa demande.

«Quand nous avons créé l'Ardiac, qui aura 30 ans cette année, le but était de dynamiser les entreprises de la commune. Aujourd'hui cette mission a été bien remplie et c'est même élargi», soulignait le sénateur Alain Chatillon en rappelant que : «développer et maintenir le commerce en centre-ville, tout comme les zones industrielles intercommunales, sont des points forts sur lesquels nous travaillons».

Une grande soirée en projet

Lors de l'assemblée générale ordinaire, une nouvelle membre rejoignait le conseil d'administration, Isabelle Azam de l'agence Guy Hoquet. Aucune date n'est encore arrêtée mais l'Ardiac prépare des petits-déjeuners débat sur l'évolution numérique ou les appels d'offres numériques. «On projette aussi d'organiser une soirée d'envergure, à l'échelle du PETR Pays Lauragais, vers le mois d'octobre, autour de «l'intelligence artificielle», avec les clubs d'entreprises de Bram, Castelnaudary, Nailloux et Sor Agout», confiait Jean-Odon Cénac.

Emile Gaubert